ISSN 0753-3454

Bulletin d'informations du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques

Bulletin N°4 – Avril 2011

EDITO DU PRESIDENT

Après trois années et une équipe technique confortée mi 2010, le Syndicat aborde 2011 avec de nombreux projets cohérents et bien répartis sur tout le territoire :

- La mise en place de Programmes Pluriannuels de Restauration et d'Entretien prioritaires est effective (Communautés de Communes Cœur Côte Fleurie, Blangy – Pont l'Evêque, Moyaux - Porte du Pays d'Auge, Lisieux Pays d'Auge)
- La poursuite et l'amplification des travaux Intramuros des principales villes (sur les parcelles communales et bientôt privées)
- L'arrivée prévue en 2012 de quatre Communauté de Communes sur l'Orne et le Calvados (CDC du Pays de Merlerault, de la Région de Gacé, du Pays de Camembert et du Pays de Livarot) est le gage de la cohérence de nos programmes à l'échelle du bassin.
- Les partenariats avec tous les acteurs mobilisables (présentés en page 4) donnent la mesure de nos interventions pour une gestion cohérente et durable de ce territoire.

Le Syndicat a donc pour ambition de poursuivre ces actions au service de l'intérêt collectif et ainsi faire de la Touques l'une des premières rivières à avoir atteint le Bon Etat Ecologique en 2015 voulu par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Le Président,
Serge SAINT

LE MOT DE L'EQUIPE

L'année 2010 a été mise à profit pour affiner la connaissance du territoire couvert par le Syndicat, par le biais de diagnostics et d'inventaires, préparant ainsi les travaux actuellement en cours ou à venir.

2011 s'articule donc entre une continuité des programmes (poursuite des actions en cours sur le Domaine Public Fluvial et l'Intramuros) et de nouvelles mises en chantier (Ruisseau des Ouvres, Paquine, Courtonne).

Le SMBVT préparera également les actions à venir à moyen terme (Diagnostic de la Touques Amont) mené en lien avec l'extension prévue du Syndicat sur l'amont du bassin.

Outre ces missions générales, le Syndicat reste à la disposition des riverains, des élus et des collectivités pour tout conseil technique.

Bonne lecture à toutes et à tous…

EN COURS : LE PROGRAMME « TOUQUES DOMAINE PUBLIC FLUVIAL »

Le Syndicat a débuté, en octobre 2010, les travaux d'entretien de la Touques en Domaine Public Fluvial, pour une période de 5 ans, du Breuil en Auge à Bonneville sur Touques à l'aval, soit environ 40 km de berges.

QUELS TRAVAUX ?

- L'entretien des berges et du lit : abattage des arbres morts, déstabilisés et vieillissants, le retrait des déchets et l'enlèvement des encombres perturbateurs
- Les aménagements pour le bétail : avec la pose d'une quinzaine d'abreuvoirs associés à des clôtures sur de courts linéaires, les berges de la Touques étant suffisamment hautes et boisées pour limiter le piétinement du bétail.

QUI LES EXECUTENT ?

- l'Association d'Insertion *BAC Environnement*, basée à Lisieux, pour les chantiers d'abattage et d'enlèvement des encombres
- l'Entreprise *LAFOSSE et Fils*, basée à Sannerville, pour la pose d'abreuvoirs et clôtures.

DANS QUEL BUT ?

L'objectif des travaux est de rajeunir le boisement de berge relativement vieillissant mais aussi de diversifier les essences puisque l'Aulne glutineux est implanté à près de 90 % et présente des signes de mauvais état sanitaire sur le secteur de Pont l'Evêque - Roncheville. Il s'agit également de limiter l'accès direct au cours d'eau pour le bétail.

Cet entretien devrait permettre à la rivière de s'offrir un « rajeunissement » tout en assurant la stabilité des arbres en berges, essentiels pour assurer la tenue de celles-ci.

Le Syndicat assure le contact avec les riverains et exploitants, le marquage des travaux sur le terrain et le suivi des chantiers, faisant suite aux phases administratives préalables.

Plus d'informations sur : www.smbvt.fr

Impression sur papier recyclé

Diffusion gratuite – Dépôt légal Avril 2011 – Responsable de la publication : F. MARIE – Tirage : 3500 exemplaires par Imprimerie Loiseleur

ISSN 0753-3454

LE PROGRAMME INTRAMUROS ENTRE DANS SA TROISIEME ANNEE

Débuté en mai 2009, ce programme permet d'entretenir les parcelles communales en bord de rivière sur les Villes de Deauville-Trouville, Pont l'Evêque et Lisieux.

Les travaux concernant les opérations de débroussaillage, principalement au niveau des zones de promenades, l'élagage, la fauche des végétaux invasifs (Renouée du Japon), la coupe des repousses arbustives dans les fondations en berge, le retrait des déchets et encombres et enfin l'abattage des arbres vieillissants, morts ou présentant un danger puis la sélection des brins sur les souches.

Ces actions ont pour but d'améliorer l'état écologique des cours d'eau à la traversée des villes tout en intégrant les aspects paysagers et sécuritaires.

Les photos suivantes illustrent quelques actions menées en 2010. Plus d'informations sur : www.smbvt.fr

Exemples d'interventions sur Pont l'Evêque (prestataire : ASTA)

Fauche et ramassage de la Renouée du Japon, plante invasive, sur la Touques (à gauche)

Abattage d'Aulnes vieillissants et dangereux au niveau du parking Ste Mélaine sur la Calonne (à droite)

Exemples d'interventions sur Lisieux (prestataire : BAC Environnement)

Coupe en têtards de Saules mâtures (ci-dessous), présentant un risque pour les riverains et promeneurs, sur le Graindin : travaux en cours en juin 2010 (à gauche), travaux terminés (au centre) et reprise végétative en septembre 2010 (à droite)

FOCUS SUR UN OUVRAGE : LE « VANNAGE EMSALEM » SUR L'ORBIQUET

Vannage « Emsalem » Situation initiale - SMBVT

Cet ouvrage, inutilisé depuis 1995, faisait partie intégrante de l'ancien abattoir de Beuvillers. Considéré comme le plus grand d'Europe lors de sa construction par les associés Pien et Glasson dans les années 60, cet établissement, que certains appelaient alors « le petit Chicago », appartient aujourd'hui à la Société Emsalem Viandes.

Régulièrement encombré, entravant par la même occasion la libre circulation des poissons migrateurs, ce vannage d'une hauteur de chute maximale de 1,2 mètres présentait également des risques en matière de sécurité (manœuvres intempestives, débordements au droit de l'ouvrage encombré), significatifs de part sa position sur l'Orbiquet (3 kilomètres en amont de Lisieux).

Vannage « Emsalem » après travaux - SMBVT

Fort de ce constat, le propriétaire a sollicité le Syndicat pour réfléchir techniquement à une solution durable. En concertation avec ses partenaires institutionnels (Agence de l'Eau Seine Normandie et Services de l'Etat) le SMBVT a préconisé l'effacement.

Cette option a été acceptée par la Société Emsalem Viandes qui a pu bénéficier d'une prise en charge à 100% des travaux par l'Agence de l'Eau (montant total : 7000 € TTC) et d'une aide technique et administrative du Syndicat pour la préparation et l'exécution du chantier (réalisation Espace Basse-Normandie).

Impression sur papier recyclé

Diffusion gratuite – Dépôt légal Avril 2011 – Responsable de la publication : F. MARIE – Tirage : 3500 exemplaires par Imprimerie Loiseleur

ISSN 0753-3454

Programme de restauration & d'entretien 2010-2011-2012

Programme Intra-muros

Le programme, consistant en des travaux d'entretien courant de l'ensemble des cours d'eau des villes principales du territoire (Lisieux, Pont L'évêque, Orbec et Deauville/Trouville/Touques), s'est poursuivi jusqu'en février 2011. L'interruption estivale sera mise à profit pour déposer un dossier de DIG (Déclaration d'Intérêt Général) incluant des parcelles privées sur la Calonne à Pont l'Evêque (les interventions étant jusqu'alors limitées aux parcelles communales).

Programme Blangy-Pont L'eveque

Le programme Blangy Pont L'Évêque est un programme lancé sur la Touques, entre Le Breuil en Auge et Bonneville sur Touques, et sur la Calonne, entre Bonneville la Louvet et Pont L'Evêque. Les travaux d'entretien du lit et des berges ont débuté sur la Touques, en octobre 2010 et se termineront au printemps 2012.
Pour la Calonne, la DIG (Déclaration d'Intérêt Général), permettant de réaliser les aménagements pour le bétail, devrait aboutir à l'automne.

Programmes Paquine et Courtonne

Les programmes de travaux concernant les bassins versants de la Paquine et de la Courtonne entrent dans la dernière phase avant les travaux d'entretien et de restauration. Les enquêtes publiques, qui se sont bien déroulées, ont permis de recevoir les Arrêtés Préfectoraux pour le lancement des opérations d'entretien de la végétation rivulaire, d'enlèvement des encombres perturbateurs, de mise en place des systèmes d'abreuvement destinés à limiter le piétinement du bétail...

Dans les mois qui suivent et avant ces travaux, des conventions seront établies avec l'ensemble des propriétaires riverains afin de fixer le cadre des opérations et de préparer l'appel d'offres, auprès des entreprises.

Le Ruisseau des Ouvres

Ce ruisseau va être désenvasé durant le printemps 2011 sur les Communes de Deauville et Tourgéville, en raison du risque d'inondation du à un envasement important.
Ces travaux ont été rendus possibles par Arrêté Préfectoral dans le cadre des aménagements visant à prévenir les inondations sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Il s'agit donc de travaux exceptionnels, pour lesquels le Syndicat veille à ce qu'ils soient entrepris dans le respect des milieux.

Les autres projets

Le diagnostic de la Touques Amont doit être initié au cours de l'été 2011. Ce réseau hydrographique, long de 185 kilomètres, s'étend sur les Communautés de Communes de Merlerault, Gacé, Camembert et Livarot, en voie d'adhésion après leur prise de compétence « Rivières ».

Cet état des lieux servira donc à chiffrer les actions à mener à moyen terme.

Un autre partenariat est en cours avec la Communauté de Communes de Cormeilles et l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur la Calonne. Cette action vise à améliorer la continuité écologique de cet affluent majeur du bassin par l'aménagement des ouvrages présents sur son cours.

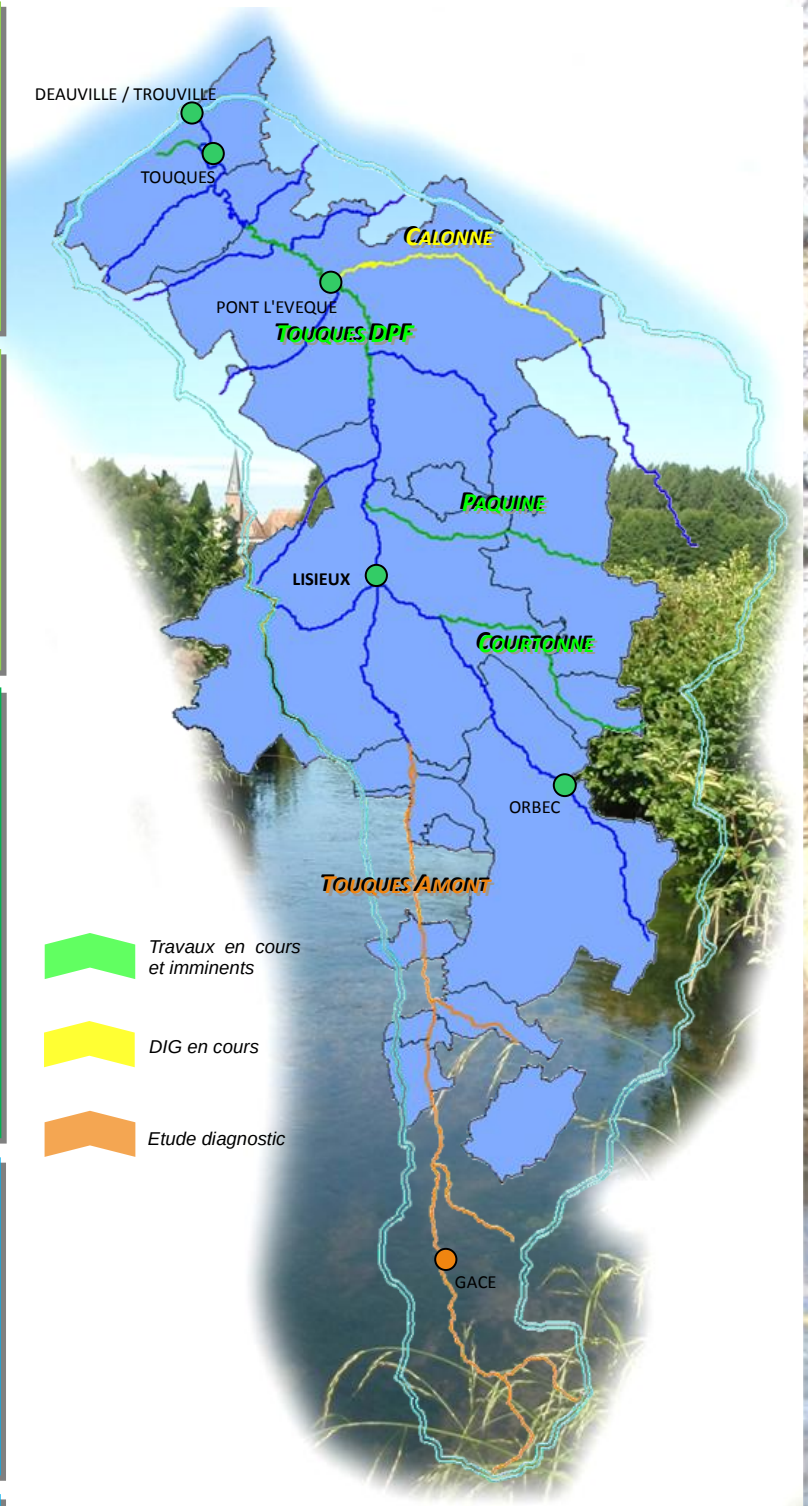

Les intervenants sur le terrain

Fabien MARIE
06 79 14 72 92

Thomas CHAMBOEUF
06 87 35 66 37

Jérémy CHEVALIER
06 79 13 61 34

Impression sur papier recyclé

Diffusion gratuite – Dépôt légal Avril 2011 – Responsable de la publication : F. MARIE – Tirage : 3500 exemplaires par Imprimerie Loiseleur

ISSN 0753-3454

Reglementation relative a l'utilisation des phytosanitaires

L'arrêté interministériel (signé par les ministres de la Santé, de l'Agriculture et de l'Ecologie) du 12 septembre 2006 prévoit une **distance minimale d'utilisation des produits phytosanitaires** par rapport aux points d'eau permanents ou non : fossés, mares, plans d'eau et cours d'eau.

Cette distance est de 5 mètres voir plus si des restrictions supplémentaires sont inscrites sur le produit. D'autres préconisations y figurent également : port de tenue adéquate pour vous protéger, absence de vent lors de la dispersion, etc… Si elles ne sont pas détaillées, vous trouverez notamment plus d'informations sur : http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Produit-phytosanitaire.html.

Le respect de ces règles est l'affaire de tous pour notre bien commun : l'eau. Ces produits sont loin d'être inoffensifs : très peu biodégradables, ils s'accumulent dans la nature et peuvent ressurgir dans les aliments ou l'eau que nous consommons.

Plus largement, il convient de trouver des alternatives (autres modes de lutte contre les mauvaises herbes ou parasites) ou des conceptions de nos espaces (jardins notamment) visant à réduire les travaux d'entretien nécessaires.

Plus d'informations sur : http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2018-reduire-et-ameliorer
http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-pesticides-apprenons-a-nous-en-.html
http://www.jardineraunaturel.org/

Les partenaires du SMBVT

Outre les collectivités qui le composent, le SMBVT travaille principalement avec les partenaires suivants sur l'ensemble du bassin de la Touques :

- Le soutien technique du Syndicat est apporté par la CATER de Basse-Normandie (Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières)
- L'instruction technique et administrative des dossiers de travaux est assurée par les Services de l'Etat : l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) qui assure la « Police de terrain » et la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) du Calvados (DDT pour l'Orne) assurant la « Police administrative » en lien avec les Préfectures délivrant les autorisations conformément à la législation.
- Les Financeurs : les Conseils Généraux de l'Orne et du Calvados, le Conseil Régional de Basse Normandie et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) apportent leurs aides en fonction des actions menées, dans le cadre de leur politique de préservation et de restauration des milieux aquatiques. L'AESN est un Etablissement Public du Ministère de l'Ecologie où sont représentés les Collectivités, l'Etat et les Usagers de l'Eau.

Sur des sujets précis, le Syndicat travaille également avec les Agences Routières des Départements, la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), le CFEN (Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse Normandie) et les acteurs de la pêche en eau douce (Fédérations et associations).

La Berce du Caucase : Danger !

La Berce du Caucase est une espèce végétale invasive facilement reconnaissable car de grande taille (2 à 4 m), avec une tige large et creuse, des feuilles larges et dentelées ainsi que des fleurs sous la forme d'ombelles, mesurant jusqu'à 50 cm de diamètre.

Se propageant essentiellement par les graines, elle ne doit pas être confondue avec la Berce Commune qui est plus petite et inoffensive.

La Berce du Caucase concurrence et étouffe la végétation naturelle, plus particulièrement en bord de cours d'eau où elle trouve un terrain favorable.

Un contact, surtout avec la sève, peut occasionner de graves brûlures.

Afin d'intervenir sur cette plante, les équipes utilisent une combinaison avec masque, la tige dispersant des poils urticants après cassure.

Si vous rencontrez cette plante, merci de nous contacter, nous vous informerons sur la conduite à tenir.

Comment nous contacter ?

Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques

30, route de Falaise – 14 100 SAINT DESIR
Tel : 02 31 32 55 50
Fax : 02 31 31 67 60
syndicatdelatouques@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 9h00-12h30/14h-17h30

Rendez-vous sur notre site www.smbvt.fr

Impression sur papier recyclé

Diffusion gratuite – Dépôt légal Avril 2011 – Responsable de la publication : F. MARIE – Tirage : 3500 exemplaires par Imprimerie Loiseleur